

La commune de TERMES

Recherche un gestionnaire pour son auberge communale



- Une auberge créée en 2018 dans une maison du village entièrement rénovée
- une terrasse ombragée en bordure du ruisseau du Sou qui en fait un lieu de restauration incontournable

DANS

- Un cadre naturel sauvage au cœur du PNR Corbières Fenouillèdes
- Un site du Pays Cathare avec les ruines du château médiéval de Termes (une des « citadelles du vertige » candidates à l'Unesco)
- Un lieu propice aux activités de pleine nature : randonnée, escalade, baignade et canyoning

Date limite de dépôt du dossier : mardi 19 mars 2021 à 16 h par mail ou par courrier

Retrouvez le dossier complet de candidature sur le site de la mairie de Termes

Contact : mairie.termes@orange.fr ,

04 68 70 01 06 (attention, la mairie est ouverte le mardi et le vendredi après midi) .

Ou encore au 06 24 00 25 62.